



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/VIDEO-Drones-la-colere-de-Greenpeace>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **VIDÉO - Drones : la colère de Greenpeace**

1er novembre 2014

VIDÉO - Drones : la colère de Greenpeace

Source : Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/11/01/97002-20141101FILWWW00108-drones-il-faut-arreter-de-minimiser-le-risque.php>

VIDÉO - Drones : la colère de Greenpeace

Par Lefigaro.fr avec AFP

Mis à jour le 01/11/2014

L'ONG Greenpeace estime ce samedi que le ministère de l'Intérieur doit "sortir du silence" et "arrêter de minimiser le risque" à la suite d'un nouveau survol de centrales nucléaires par des drones vendredi soir. "L'ampleur de ces opérations et les moyens matériels utilisés sont de plus en plus inquiétants", explique dans un communiqué Yannick Rousselet de l'ONG.

"Le ministère de l'Intérieur doit maintenant sortir du silence et arrêter de minimiser le risque en répétant que ces survols ne posent aucun problème", affirme-t-il. Dans un communiqué, le Réseau "Sortir du nucléaire" a également dénoncé "une attitude de déni" de la part des autorités, attitude qualifiée "d'irresponsable". Selon ce réseau d'associations anti-nucléaires, "le crash d'un drone pourrait effectivement représenter une menace pour la sécurité des sites, tout comme l'éventualité d'un largage d'un explosif depuis un engin téléguidé". "Un drone peut également servir à effectuer des repérages en vue d'une attaque aérienne de plus grande ampleur", avance Sortir du nucléaire.

Vendredi soir, entre 19 heures et minuit, les centrales de Penly (Seine-Maritime), Flamanville (Manche), Saint-Laurent-des-eaux (Loir-et-Cher), Dampierre-en-Burly (Loiret) et Fessenheim (Haut-Rhin) ont été toutes survolées, ont indiqué à l'AFP des sources concordantes, selon un mode opératoire qui se répète depuis plusieurs jours.

Sollicités par l'AFP, le ministère de l'Intérieur et la gendarmerie nationale n'ont pas souhaité faire de commentaires dans l'immédiat. Dans son communiqué, Greenpeace indique que six sites ont été survolés la nuit dernière et non cinq : Fessenheim, Flamanville, Penly, Saint-Laurent-des-eaux, Dampierre mais aussi Belleville-sur-Loire (Cher).

Jeudi soir déjà, Penly ainsi qu'une autre centrale en Tarn-et-Garonne, avaient été survolées vers 21 heures par des drones qui n'avaient pas été neutralisés, "car ils ne représentaient pas de menace directe" pour la sécurité des installations, avait assuré un porte-parole de la gendarmerie.

Selon Greenpeace, "un drone de taille moyenne peut porter une charge suffisante pour endommager le bâtiment de la piscine de stockage des combustibles irradiés". Le survol des centrales nucléaires, interdit dans un périmètre de cinq kilomètres et de 1000 mètres d'altitude autour des sites, est passible d'un an d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende.